

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **1 février 2021**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Gilles Breton et les conseillers suivants:

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle
Siège #2 - Jérôme Carrier
Siège #3 - Mélanie Asselin
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #5 - Louise Aubé
Siège #6 - Marie-Josée Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Breton, maire. Est aussi présent Monsieur Richard Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 18 janvier 2021
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dernières dépenses de 2020 et de janvier 2021
 - 5.2 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
 - 5.3 - Autorisation de l'aide financière annuelle de 2 000\$ à la Maison des jeunes
 - 5.4 - Départ à la retraite - Adjointe administrative comptabilité
- 6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 6.1 - Dépôt des permis et certificats de janvier 2021
 - 6.2 - Demande de PIIA, 123, Principale
 - 6.3 - Contrôle des chiens
 - 6.4 - Renouvellement de l'entente Hydro-Québec - Programme d'efficacité énergétique
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Priorités 2021 de la Municipalité - Sûreté du Québec
- 9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
- 10 - LOISIRS-TOURISME
 - 10.1 - Camp de jour 2022 - Acceptation des enfants de maternelle 4 ans
 - 10.2 - Engagement de Alycia Dion - Surveillante des patinoires
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - CORRESPONDANCE
 - 12.1 - Bordereau de correspondances
- 13 - VARIA

2021-02
16

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-02
17

3.1 - Séance ordinaire du 18 janvier 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 janvier dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Première question de Monsieur Laval Bérubé: Monsieur Bérubé veut connaître la définition d'un contrat de gré à gré de 25 000\$ et moins contenu dans le règlement 2019-193.

2. Seconde question de Monsieur Laval Bérubé: Monsieur Bérubé veut connaître les termes et les conditions d'un contrat de gré à gré liant la municipalité avec un fournisseur relativement à l'achat, la location, la vente où d'un service duquel découle une obligation de nature monétaire.

5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2021-02
18

5.1 - Adoption des dernières dépenses de 2020 et de janvier 2021

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu d'accepter les dernières dépenses de 2020 et celles de janvier 2021 payées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 8 643.35\$ pour 2020 et de 119 203.65\$ pour janvier 2021. Je soussigné, Richard Tremblay, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-02
19

5.2 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

ATTENDU les articles 1022 à 1060 du Code municipal qui concernent la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ainsi que l'article 251 et 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

ATTENDU que les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Raphaël ont pris connaissance de l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales au 31 décembre 2020.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu:

QUE le directeur général soit autorisé à expédier un avis recommandé aux citoyens qui ont des arrérages de taxes et de laisser jusqu'au 10 mars 2021 pour le paiement complet incluant les intérêts courus.

QUE lorsque cette date sera dépassée, le directeur général soit autorisé à transmettre à la MRC de Bellechasse l'état de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour les immeubles où il reste des arrérages de taxes applicables aux années 2018 et 2019, et ce, pour la procédure de vente pour taxes impayées.

QU'au moment de la mise en vente, M. Richard Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier ou M. Gilles Breton, maire, soient autorisés par la municipalité à enchérir, s'il y a lieu, pour et au nom de la municipalité sur toute offre déposée et jugée inférieure aux taxes municipales et scolaires dues ainsi qu'aux frais encourus pour leur récupération, relativement à un immeuble situé sur notre territoire et vendu aux enchères pour non-paiement des taxes.

QU'une copie de la présente résolution et de l'état des arrérages de taxes municipales soient transmis à la Commission scolaire concernée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-02
20**

5.3 - Autorisation de l'aide financière annuelle de 2 000\$ à la Maison des jeunes

Considérant le dépôt des états financiers 2020, du plan d'action 2020-2021 et du rapport annuel 2019-2020 par la Maison des jeunes de Saint-Raphaël,

Il est proposé par
Appuyé par

D'autoriser le paiement d'une aide financière pour l'année 2021 d'un montant de 2 000.00\$ à la Maison des jeunes de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 - Départ à la retraite - Adjointe administrative comptabilité

Le directeur général dépose la lettre de départ à la retraite de Mme Josée Collin, adjointe administrative à la comptabilité, dont le lien de l'emploi se terminera le 21 novembre 2021.

6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 - Dépôt des permis et certificats de janvier 2021

Sept (7) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de janvier dont un (1) permis d'agrandissement, un (1) permis de construction, deux (2) permis de lotissement, un (1) permis captage des eaux souterraines, un (1) permis de rénovation et un (1) permis d'installation septique.

**2021-02
21**

6.2 - Demande de PIIA, 123, Principale

Considérant la résolution 2020-12-210;

Considérant que le demandeur désire présenter un autre modèle de barrotins pour la galerie à reconstruire;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser la demande de PIIA pour le 123, rue Principale concernant

l'installation des barrotins sur la galerie à construire en fonction des plans soumis soit l'ajout de barreaux de bois traité plat d'une hauteur approximative de 80 cm et de couleur bois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-02
22**

6.3 - Contrôle des chiens

Considérant l'offre de service reçu (offre de groupe MRC) de l'entreprise Escouade Canine MRC 2017 au montant de 5276,26\$ plus les taxes pour Saint-Raphaël;

Considérant que le 3 mars 2020 est entré en vigueur le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement sur les chiens.

Considérant que la municipalité a déjà une ressource locale pour s'occuper des chiens errants.

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de ne pas donner suite à la proposition reçue de l'Escouade Canine MRC 2017 soit pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-02
23**

6.4 - Renouvellement de l'entente Hydro-Québec - Programme d'efficacité énergétique

Considérant que le programme Rénovation-Québec permet à la Municipalité d'avoir accès au programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le directeur général, le maire et/ou la mairesse suppléante à signer le renouvellement de l'entente avec Hydro-Québec soit pour les années 2021 et 2022, laquelle permettra aux citoyens situés dans le périmètre du PIIA et du Programme Rénovation Québec de bénéficier d'aide financière supplémentaires pour des travaux d'efficacité énergétique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2021-02
24**

8.1 - Priorités 2021 de la Municipalité - Sûreté du Québec

Il est proposé par
Appuyé par

De demander à la Sûreté du Québec d'assurer une vigilance particulière sur le territoire de Saint-Raphaël pour l'année 2021 aux points suivants :

2019 : interventions en lien avec la drogue, la vitesse dans les rues, et la vérification du respect des règles de stationnement dans les rues.

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

10 - LOISIRS-TOURISME

**2021-02
25**

10.1 - Camp de jour 2022 - Acceptation des enfants de maternelle 4 ans

Considérant que l'école annonce l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans dès l'automne 2021;

Considérant que dès 2022, les enfants auront besoin du service du camp de jour;

Considérant que plusieurs autres municipalités offrent déjà ce service de camp de jour depuis un certain nombre d'années et qu'il faut simplement s'adapter.

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le service des loisirs à planifier et à organiser l'offre de camp de jour, et ce, dès l'été 2022, pour les enfants ayant fréquenté le programme de maternelle 4 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-02
26

10.2 - Engagement de Alycia Dion - Surveillante des patinoires

Considérant les candidatures obtenues lors de l'affichage de l'offre d'emploi publié en janvier pour un emploi de surveillant des patinoires;

Considérant la recommandation de la coordonnatrice en loisirs pour l'embauche de Alycia Dion;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu, d'engager Alycia Dion à titre de surveillante des patinoires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - LÉGISLATION

12 - CORRESPONDANCE

12.1 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du **1 février 2021**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

-

13 - VARIA

Aucun sujet.

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de M. Laval Bérubé :

Monsieur Bérubé veut savoir qui a pris l'initiative de ne pas émettre les résolutions concernant le renouvellement d'entente entre la municipalité et Mr Robert Maguire pour les années 2016, 2017, 2018 concernant le déneigement des rues Bolduc et Dorval. Est-ce l'ex-directrice, Mme Julie Roy? Est-ce les membres du conseil? Est-ce le procureur de la municipalité?

2021-02
27

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Fermeture à 20h00 hrs

Gilles Breton, maire
général

Richard Tremblay, OMA, directeur
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Richard Tremblay, OMA, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilles Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles Breton, maire